

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	34 (1905)
Heft:	19
Artikel:	À propos des cours de perfectionnement
Autor:	Chassot, R.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1038822

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le tableau qui précède indique clairement sur quelles branches nous devons diriger spécialement nos efforts pour arriver à de meilleurs résultats généraux. Le canton de Fribourg obtient encore pour la lecture et la composition des notes sensiblement inférieures aux notes moyennes de l'ensemble de la Suisse. Quatre cantons seulement, Uri, Appenzell-Intérieur, Grisons et Tessin accusent pour la lecture un pour cent de bons résultats totaux inférieurs à celui de Fribourg. Encore les deux derniers nous suivent-ils de près. Ainsi, tandis que nous occupons le 14^{me} rang au point de vue des résultats d'ensemble, nous n'arrivons qu'au 20^{me} rang, avec le Valais, si nous envisageons la lecture seulement. C'est dire que nous sommes loin d'avoir réalisé pour cette branche tous les progrès possibles. Nous pouvons faire les mêmes remarques au sujet de la composition, puisque six cantons seulement viennent après Fribourg.

(A suivre.)

Max. BERSET.

A propos des cours de perfectionnement

L'un de ces derniers jours, il nous est tombé sous la main deux articles bien différents par leur âge et leur origine, mais dont la lecture nous a suggéré maintes réflexions que nous voudrions soumettre, en partie du moins, à l'appréciation de nos collègues.

Il s'agit en premier lieu d'un rapport sur cette question : « *Quels sont les devoirs des instituteurs et des autorités scolaires pour que les jeunes gens qui quittent les écoles primaires n'oublient pas, de 15 à 20 ans, ce qu'ils ont appris ?* » — puis, dans la *Tribune de Lausanne*, nous avons lu un petit article relatif aux résultats des examens de recrues dans le canton de Berne.

Le rapport en question est de 1880. C'est du vieux ! direz-vous ; mais il est souvent bon de consulter ce qu'avec mépris on appelle *vieux*.

Le rapporteur, M. Pochon, instituteur à Villarimboud, résumant les travaux de onze de ses collègues, avait, après recherche des causes auxquelles il fallait attribuer les mauvais résultats des examens de recrues, avisé aux moyens à prendre pour améliorer la situation. Les causes du déficit de connaissances — si nous pouvons ainsi dire — étaient multiples : abandon complet de l'étude dès l'émancipation, amour du jeu, des courses nocturnes, de l'auberge, esprit d'indifférence et d'insubordination, défaut d'encouragement de la part des parents, etc., etc. Un maître avait déclaré dans son travail que « sur 30 illettrés qui se présentent aux examens de recrues, 20 le sont pour cause de fréquentation nulle ou à peu près. »

Pour obvier à ces regrettables inconvénients, un autre instituteur opinait en faveur de la *fréquentation obligatoire* des cours complémentaires. « Voilà les jeunes gens qui se présentent pour l'école du soir, disait-il. On est susceptible ; l'instituteur devra être prudent, il veillera sur ses paroles pour ne pas blesser l'amour-propre, pour ne pas indisposer contre lui des gens parfois si délicats. » — Et plus loin : « Le maître s'efforcera de rendre son enseignement attrayant, d'inspirer à ses jeunes gens un peu de goût pour l'étude... De la part des élèves il faudrait de la bonne volonté, de la part du maître un peu de zèle et de savoir-faire. » Bref, l'auteur de ces lignes que nous citons, concluait, ainsi que nous l'avons dit, en admettant le principe de la fréquentation forcée. D'autres instituteurs partageaient cette opinion. « Je voudrais, écrivait encore l'un d'eux, voir figurer dans la *Feuille officielle* non seulement les noms des recrutables qui ont fait honte au canton, mais aussi, et avec une mention honorable, les noms de ceux qui se sont tirés avantageusement d'affaire lors des examens militaires. »

Qu'en est-il aujourd'hui de ces desiderata ? Ils ont depuis nombre d'années reçu leur réalisation. Est-ce à dire que tous les progrès soient atteints ? Pouvons-nous, confiant en notre force, lutter avantageusement et toujours aux examens de recrues ? Non ! Il reste à faire plus de progrès encore et nous devons en poursuivre avec ardeur la réalisation.

Voyons brièvement ce que disait le journal cité. La question des examens de recrues préoccupe les autorités scolaires bernoises. Une commission, chargée de rechercher les causes de l'infériorité du canton de Berne vient de publier dans le *Berner Schulblatt*, le résultat de son enquête. Un fait se dégage de son rapport : ce n'est pas l'enseignement qui est la vraie source du mal, ce sont plutôt des circonstances extérieures, de nature souvent économique. Il existe, paraît-il, dans la campagne bernoise une indifférence parfaite envers l'instruction. L'école est presque l'ennemi. « On y envoie l'enfant, quand il est petit, pour s'en débarrasser ; mais dès qu'il peut faire usage de ses bras et de ses dix doigts, cela change ! »

En matière de goût pour l'étude, ce qui est vrai pour la campagne bernoise, l'est parfois pour la campagne fribourgeoise. Chaque maître reconnaîtra probablement avec nous que d'importants progrès seraient facilement atteints si les plus intéressés — les jeunes gens — témoignaient de plus d'application durant le semestre d'hiver, depuis l'émancipation jusqu'au recrutement. Si l'application des jeunes gens était égale au souci et au zèle des maîtres qui leur enseignent, nous verrions à bref délai le nombre des bonnes notes s'augmenter, tandis que celui des mauvaises diminuerait dans de notables proportions. Mais, malheureusement, cet esprit d'application,

ce souci d'apprendre chaque leçon, cette avidité des connaissances, cette opiniâtreté à l'étude ne sont l'apanage que d'un trop petit nombre des élèves des cours complémentaires. En reconnaissant que nos jeunes gens travaillent, vont leur train-train ordinaire, ne nous faisons cependant pas d'illusion et soyons bien convaincus que presque tous pourraient faire davantage. Voyons un peu ce qui se passe : aux répétitions les élèves qui, soi-disant, ne sont pas mauvais, répondent d'une manière passable, bonne parfois. Mais de l'ensemble des résultats, il ressort ce fait indiscutable que les réponses obtenues sont plus souvent le fruit de réminiscences lointaines que d'un récent travail, d'une préparation immédiate, prochaine, à laquelle le jeune homme aurait dû se livrer depuis la dernière leçon. Certains jeunes gens, très bruyants, fort tapageurs sur la route, dans les rues du village, voire même sur la place de l'école, deviennent régulièrement, dès leur entrée en séance de cours complémentaires, de vrais lourdauds — pardonnez-moi l'expression ! — Sont-ils interrogés ? Lennement, péniblement ils se lèvent en s'appuyant sur le rebord du pupitre. Quoi donc ! Sont-ils rhumatisants à leur âge ? Hélas ! c'est le rhumatisme de la volonté, l'atrophie du sentiment de l'honneur. Leur langue n'est pas plus agile : ils parlent à mi-voix, et cette voix rauque et contenue n'a rien de solennel si ce n'est peut-être les e..... e..... e..... qui, par intermittences, jettent une note de sommeil dans le paysage et trahissent une pénible hésitation. Enfin, après quelques réponses que le maître a laborieusement arrachées, l'interrogation est finie ! L'élève se laisse choir nonchalamment sur son siège, s'accoude, s'engourdit et attend l'heure de la sortie... telle une marmotte qui s'engourdit l'hiver pour attendre le retour du printemps !

D'autres gaillards, non mieux intentionnés, cherchent à... fâcher l'instituteur dont ils poussent la patience à bout, soit par leurs réponses volontairement erronées, soit par leurs faits et gestes agaçants. Le maître veut-il sévir ? on se plaint ! Les parents et les patrons s'en mêlent : « Notre régent, dit-on, ne sait pas s'y prendre... il voudrait tenir nos jeunes gens comme des gamins de dix ans ! »

Concluons : La tâche des cours de perfectionnement, toujours pénible surtout si les leçons sont données le soir, est parfois bien ingrate. Mais, il importe peu ! Allons courageusement de l'avant ! La satisfaction du devoir accompli sera notre première récompense et les bons résultats que nous remporterons malgré tout seront une autre récompense non moins encourageante.

R. CHASSOT, *inst.*

